



ANGLICAN DIOCESE OF QUEBEC
DIOCÈSE ANGLICAN DE QUÉBEC

Greffie paroissial - Nom en majuscules : _____ Signature : _____

Nom de la congrégation : _____

Numéro de la paroisse : _____

Date de l'assemblée paroissiale : _____

Les participant(e)s à l'assemblée annuelle paroissiale habilités à voter doivent fournir les informations suivantes afin de pouvoir participer à l'élection des délégué(e)s au Synode.

Pour avoir le droit de vote, vous devez être âgé(e) d'au moins 18 ans, avoir assisté à l'assemblée annuelle paroissiale en présence et être membre de l'Église anglicane du Canada. De plus, pour être membre de la paroisse, vous devez déclarer être un(e) participant(e) assidu(e) aux célébrations tenues dans cette église.

Si vous désirez voter par courriel, vous devez fournir votre adresse courriel. Afin de voter par la poste, veuillez fournir votre adresse postale complète. L'anonymat est assuré quelle que soit la méthode choisie. Le présent formulaire doit être retourné au bureau diocésain au plus tard le 15 avril 2026.

Nom (en majuscules)	Signature	Adresse courriel (pour voter par courriel)	Adresse complète (pour voter par la poste)

Nom (en majuscules)	Signature	Adresse courriel (pour voter par courriel)	Adresse complète (pour voter par la poste)

Numéro de la paroisse : _____